



République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulaci3n; Osv3d3en3 o registraci; Registreringsattest;
Zulassungsbescneigung; Registrerimstunnistus; Αδεια κυκλοφορίας;
Registrati3n certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība;
Registrācijas liudziņš; Forgalmi engedély; Certificat ta' Registrazzjoni;
Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula;
Osv3d3enie o evidenci; Prometno dovoljenje; Reķistrēšitāidustis;
Registreringsbeviset; Регистратационен талон на автомобил;
Certificat de înmatriculare.

Communaute européenne

	S064D1/1 A : 09/06/2026 POLLU : 09/06/2025 FP-023-XN

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Le coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

non pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).

d'immatriculation.

WON

Domicile:

Signature _____

Date _____

J.1.1	Genre national
J.1.2	Carrosserie (CE)
J.1.3	Carrosserie (désignation nationale)
K	Numéro de réception par type (si disponible)
P.1	Cylindrée (en Cm ³)
P.2	Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
P.3	Type de carburant ou source d'énergie
P.6	Puissance administrative nationale
Q	Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les véhicules de catégorie L)
S.1	Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
S.2	Nombre de places debout (le cas échéant)
S.1	Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
U.2	Vitesse du moteur (en min ⁻¹)
V.7	CO ₂ (en g/km)
V.9	Indication de la classe environnementale de la catégorie en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 2005/69/CE
X.1	Dates de visites techniques
Y.1	Montant de la taxe régionale en Euro
Y.2	Montant de la taxe pour le développement des actions
Y.3	Montant du malus écologique véhicule d'occasion
Y.4	Montant de la taxe pour gestion du certificat de conformité
Y.5	Montant de la redevance pour acheminement
Y.6	Montant total des taxes et de la redevance
Z.1	Mentions spécifiques
Z.4	Mentions spécifiques

(A) Numéro d'immatriculation

(B) Date de la première immatriculation du véhicule

(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation

(C-3) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire

(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété

(D.2) Type, variante (si disponibile), version (si disponibile)

(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)

(D.3) Dénomination commerciale

(E) Numéro d'identification du véhicule

E1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)

(E2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre

(F.Z.) Masse en charge ma
d'immatriculation (en kg)

(F3) Masse en charge maximale admissible de "ensemble en service dans "Frat membre

(F.3) Masse en charge ma
d'immatriculation (en ka)

G Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)

(G.1) Poids à vide national

(H) Période de validité si elle

(H) Période de validité, si elle n'est pas limitée

u) Catégorie du véhicule (CE)

j) Categoria do veículo (CC)